

EDITORIAL

Recherche, vulgarisation, action : L'université et les pêcheurs à la ligne : une expérience de vingt années * (1964 - 1984)

par
⁽¹⁾J.C. PHILIPPART et ⁽²⁾J.CI. RUWET

1. INTRODUCTION

Depuis 1965, le service d'Ethologie-Aquarium de notre Université travaille en étroite collaboration avec les pêcheurs liégeois, regroupés au sein de la structure officielle qu'est la Commission provinciale de Liège du Fonds piscicole. Cette coopération entre un service scientifique de l'Université et un milieu extérieur non économique est tout à fait exemplaire à de nombreux égards :

- tout d'abord, par son caractère précurseur, car en 1964 peu de personnes pratiquaient l'ouverture de l'Université et peu de services universitaires s'intéressaient aux problèmes d'environnement qui préoccupaient les pêcheurs;
- ensuite, par sa forme, qui est celle d'une interaction à bénéfices réciproques plutôt qu'une simple relation unilatérale comme c'est le plus souvent le cas dans la vulgarisation;
- enfin et surtout par ses résultats, qui se révèlent extrêmement positifs et constituent même depuis une dizaine d'années le catalyseur de certains changements de mentalité des pêcheurs et de la mise en place de nouvelles orientations dans le domaine de la gestion des eaux intérieures pour la pêche récréative.

* D'après le texte d'une communication présentée au colloque de l'Université de Liège sur "La Science dans les Chaumières", Sart-Tilman, 6-8 novembre 1984, à propos du thème : Monde scientifique et groupements de citoyens.

- (1) Chercheur qualifié du F.N.R.S.
Service d'Ethologie - Aquarium; Laboratoire de démographie des poissons et de pisciculture expérimentale
Membre du Conseil supérieur wallon de la Pêche
- (2) Directeur de l'Aquarium universitaire
Chaire d'Ethologie et Psychologie animale
Membre du Conseil supérieur wallon de la Pêche

Quai Van Beneden, 22, B-4020 Liège

Après une brève présentation du groupe de citoyens que forment les pêcheurs à la ligne, nous parlerons de la genèse de la collaboration pêcheurs-Université, puis nous détaillerons quelque peu les principaux axes d'action définis.

2. LES PECHEURS A LA LIGNE

Numériquement, les pêcheurs à la ligne constituent un groupe important; pour la situation 1982, le nombre de détenteurs d'un permis de pêche de l'Etat est de 218.000 en Belgique, 108.000 en région francophone et 28.000 dans la province de Liège. Les pêcheurs de la région francophone seraient affiliés à plus de 260 sociétés de pêche. Ces sociétés sont regroupées en fédérations (six fédérations en province de Liège). Les fédérations envoient des représentants aux commissions piscicoles provinciales qui elles-mêmes délèguent des représentants au Fonds central du Fonds piscicole, organisme de coordination. Les commissions piscicoles gèrent un budget annuel d'une vingtaine de millions de francs correspondant à 55 % de la valeur des permis distribués.

La pêche à la ligne n'est pas un secteur économiquement négligeable puisqu'une étude réalisée par nos services en 1979 (URP, 1981) a mis en évidence un flux économique de près de 7,5 milliards de francs en Belgique et de 3,6 milliards de francs en région wallonne. Mais l'importance de la pêche doit surtout se mesurer en terme social, comme activité de loisir de plein air contribuant à l'équilibre mental et physique de ses pratiquants, surtout en période de récession économique. Il est intéressant de rappeler que la pratique de la pêche à la ligne est considérée comme une mesure du degré de niveau de vie et de bien-être dans les pays industrialisés.

Malheureusement, la pollution des eaux et la destruction des habitats entraînent dans nos régions, comme presque partout dans le monde, une diminution des ressources en poissons (15 espèces disparues en Wallonie) et des possibilités de pêche. C'est dans ce conflit d'utilisation des ressources en eau que se situe la plus grande part de la problématique de la pêche récréative. Mais c'est aussi à ce niveau que les revendications des pêcheurs pour un environnement aquatique de qualité dépassent le cadre restreint de la pêche à la ligne elle-même pour s'intégrer dans l'objectif plus large de la conservation de la nature et de la gestion rationnelle des ressources biologiques renouvelables. Perçue de cette manière, la pêche à la ligne apparaît comme un terrain d'étude particulièrement intéressant pour de nombreuses disciplines scientifiques : écologie fondamentale et appliquée, éthologie, sociologie, géographie, économie, droit et médecine (voir tableau 1).

3. GENESE DE LA COLLABORATION UNIVERSITE-PECHEURS

A la fin des années cinquante, le professeur M. DUBUISSON, Recteur de l'Université, décida la construction de l'Aquarium de l'Institut de Zoologie. Inauguré en 1962, il fut rendu accessible au public grâce à la conclusion d'une convention entre la Ville de Liège (M. DESTENAY, alors Echevin de l'Instruction publique) et l'Institut de Zoologie, les frais de fonctionnement étant assurés conjointement par l'Université et la Ville.

Tableau 1. Les différents modes d'approche du problème de la pêche récréative (d'après PHILIPPART, 1979)

Ecologie (fondamentale et appliquée)

Les poissons = ressource naturelle renouvelable et le pêcheur = prédateur final dans la chaîne trophique des écosystèmes d'eau douce :

- abondance des prises (mortalité due à la pêche) et répartition par espèce (sélection et préférence);
- exploitation équilibrée ou non, régulation de la pêche, mesures d'aménagement (rapport avec la dynamique des populations de poissons);
- impact d'une activité humaine sur l'écosystème aquatique.

Ethologie

La pêche = relation entre l'homme et l'animal (activité alimentaire et commerciale, devenue activité de loisir) et de manière générale entre l'homme et la nature :

- motivations profondes de la pêche;
- mode de perception des poissons et de l'environnement par des individus et des groupes;
- techniques et stratégies de pêche;
- connaissance du comportement des poissons;
- rapport avec l'écologie (éco-éthologie humaine) et l'éthique de l'environnement.

Sociologie

La pêche = phénomène social (218.000 permis en Belgique) :

- motivations sociales;
- typologie et caractéristiques des pêcheurs;
- structuration en sociétés, organisation en syndicat, poids comme groupe de pression.

Géographie

La pêche = activité de loisir et phénomène touristique :

- zone d'attraction des centres halieutiques;
- distance des déplacements, mode de transport et de séjour;
- aménagements touristiques des rivières et plans d'eau.

Economie

Les poissons = ressource naturelle à valoriser (produit à vendre), et la pêche récréative = activité économique.

Droit

La pêche pose plusieurs types de problèmes juridiques :

- législation halieutique;
- conflits d'utilisation de l'eau, notamment entre les divers loisirs axés sur le milieu aquatique (ski nautique, kayak, etc...);
- évaluation des dommages (matériels, moraux, écologiques) en cas de mortalité piscicole par pollution ou travaux;
- rapport avec la protection de l'environnement en général.

Médecine

La pêche = activité sportive de plein air, facteur de santé physique et mentale et thérapeutique médicale.

Outil remarquable destiné à servir la recherche scientifique et à illustrer l'enseignement de tous niveaux, l'Aquarium fut aussi rapidement un point d'attraction pour de nombreux pêcheurs.

L'un d'entre eux, Monsieur H. HOUBART, membre de la Commission provinciale de Liège du Fonds piscicole, Président du Syndicat des Pêcheurs en eau banale et Rédacteur en Chef de la revue "Le Franc-Pêcheur", fut particulièrement sensibilisé à l'importance que revêtait l'Aquarium comme moyen de promouvoir la vulgarisation des problèmes d'hydrobiologie en général mais aussi comme support au développement de recherches universitaires dans ce domaine.

Après quelques contacts entre Monsieur HOUBART, Monsieur RUWET pour l'Université, et l'Administration des Eaux et Forêts, un accord fut conclu prévoyant que la Commission provinciale de Liège du Fonds piscicole consacrerait une part de son budget pour subsidier l'Université, en vue d'entreprendre des travaux "d'amélioration piscicole des rivières". Cet apport financier - minime au départ (25.000 F en 1965, passé rapidement à 50.000 puis 200.000 F) mais qui atteint aujourd'hui 450.000 F par an - a permis dans un premier temps (1967-1970) d'engager un chercheur hydrobiologiste spécialisé, puis, à partir de 1971, d'assurer le fonctionnement d'une "Unité de Recherches Piscicoles" animée par J.C. PHILIPPART, chercheur FNRS.

Les raisons qui ont poussé les pêcheurs liégeois (et exclusivement eux, car les autres provinces ne jugèrent pas utile, à l'époque, de suivre l'initiative liégeoise) à se rapprocher de l'Université sont diverses et intéressantes à examiner pour comprendre la nature des relations qui se sont créées entre les deux parties :

- en premier lieu, les pêcheurs et en tout cas les plus clairvoyants parmi eux, cherchaient du côté de l'Université l'appui moral indispensable pour s'affirmer, vis-à-vis de l'extérieur, comme un groupe de pression sérieux. Trop souvent en effet, les pêcheurs étaient considérés comme des éléments du folklore, et non pas comme les premiers véritables écologistes;
- une autre préoccupation plus pratique était bien sûr d'obtenir plus d'informations techniques et scientifiques sur certains problèmes touchant à la biologie des rivières et des poissons afin de mieux aménager les eaux pour la pêche. Ils estimaient ne pas toujours trouver cette information auprès des organismes officiels responsables de la gestion de l'eau et des rivières;
- enfin, certains pêcheurs liégeois voyaient dans une collaboration avec l'Université une manière de décentraliser (de régionaliser comme on dirait aujourd'hui) des activités de recherche qui émanaient d'un centre unique, la Station de Recherche des Eaux et Forêts.

4. LES ACTIONS REALISEES

Les actions réalisées par l'Université au bénéfice des pêcheurs sont de quatre types : actions de recherche, d'encadrement scientifique, d'information et de vulgarisation et représentation.

a. Recherches fondamentale et appliquée

Dans le cadre de la collaboration avec les pêcheurs et grâce à leur appui financier, ont été entreprises depuis 1967 de nombreuses recherches novatrices dans le domaine de la biologie des rivières, de la démographie des poissons, de la pisciculture de nouvelles espèces et des aspects socio-économiques de la pêche récréative. Avec l'enquête socio-économique sur la pêche (URP, 1981), nous voulions particulièrement rencontrer un souci majeur du pêcheur qui était de mettre en évidence scientifiquement les implications économiques de leur loisir, dans l'espoir que les pouvoirs publics accordent un peu plus d'attention à leurs revendications.

Les recherches actuelles portent surtout sur le développement de la pisciculture de nouvelles espèces de rempoissonnement et sur le lancement d'opérations de grande envergure telles que la réimplantation du saumon atlantique dans le bassin de la Meuse.

b. Encadrement scientifique

L'équipe universitaire fournit aux sociétés et fédérations de pêcheurs - dont certaines se sont adjointes les services de cadres spéciaux temporaires - les conseils, les documents et les moyens techniques pour la réalisation de petites actions locales (recensement des populations piscicoles par pêche à l'électricité, marquage de poissons de rempoissonnement, étude de cas de pollution).

Comme membre-conseiller de la Commission provinciale de Liège du Fonds piscicole, J.C. PHILIPPART assure également un encadrement scientifique là où se définissent les options et où se prennent les décisions.

c. Information et vulgarisation

Les actions revêtent de multiples formes :

- publication systématique des résultats des recherches dans des ouvrages accessibles au grand public (Protégeons nos Poissons; Atlas des Poissons de Wallonie; Analyse socio-économique de la pêche sportive dans la province de Liège en 1979), dans des revues scientifiques accessibles aux pêcheurs (Les Cahiers d'Ethologie appliquée) et dans les journaux spécialisés de pêche (Le Franc Pêcheur, Le Pêcheur Belge);
- large utilisation des médias (journaux, radio, T.V.) pour répercuter dans le grand public les problèmes de pollution des eaux, de pêche, de pisciculture et de protection des poissons;
- organisation d'expositions didactiques décentralisées avec présentations d'aquarium et parfois réalisation de pêches électriques de démonstration;
- participation aux réunions annuelles des fédérations (et parfois des sociétés) pour faire le point sur les recherches en cours, discuter les problèmes d'actualité et répondre aux questions de l'assemblée;
- participation de l'Université à l'élaboration de matériel didactique (collection de diapositives; brochure sur l'eau) par les groupements de pêcheurs;

- organisation conjointe par les groupements de pêcheurs et l'Université de conférences de presse, de séances académiques et d'opérations de sensibilisation à la pollution (comme l'expérience-manifestation de pêche à la ligne dans la Meuse liégeoise en 1979).

d. Représentation

Pour donner plus de poids à leurs revendications, les groupements de pêcheurs associent régulièrement l'Université à leurs démarches auprès des pouvoirs publics (Ministères, Administrations) et à leurs contacts internationaux, notamment avec la Hollande, dans le cadre des problèmes de pollutions transfrontières et de libre migration de la truite de mer et du saumon atlantique.

5. BILAN ET PERSPECTIVES

Après près de vingt ans d'existence, la collaboration entre un groupe de citoyens, les pêcheurs à la ligne, et un service de recherche universitaire se solde par un bilan extrêmement favorable pour chacune des deux parties.

Grâce à l'aide financière des pêcheurs, l'Université de Liège a pu créer une unité de recherches hydrobiologiques et piscicoles à un moment où peu de gens s'intéressaient aux problèmes d'environnement et de la protection de la nature (rappelons qu'il a fallu attendre 1970, année internationale de la protection de la nature, pour voir se développer dans ce domaine des actions officielles d'enquêtes et de recherches). Par sa coopération avec les pêcheurs, l'Université se donnait aussi l'occasion de s'insérer concrètement dans les problèmes d'une communauté extérieure.

Réciproquement, les pêcheurs ont aussi largement tiré profit de la coopération avec l'Université, sur le plan de l'appui moral à leurs actions de revendication et sur celui des apports strictement techniques, notamment du fait que l'unité de recherches piscicoles a pu, au fur et à mesure de son développement, obtenir des résultats et entreprendre des actions tout à fait irréalisables avec le seul appui financier des pêcheurs. Les recherches menées à Liège ont rapidement suscité des travaux semblables dans d'autres centres universitaires et elles sont aujourd'hui coordonnées avec les projets du Service de la Pêche des Eaux et Forêts.

Pourtant, si l'Université a mis à la disposition des pêcheurs - non seulement des pêcheurs liégeois, mais de tous les pêcheurs wallons et belges - une masse considérable d'informations nouvelles, ceux-ci n'ont pu toujours les exploiter au mieux. Dans le domaine de la réalisation, par exemple, beaucoup de propositions nouvelles ne se concrétisent pas parce que quelques-uns hésitent encore à remettre en cause fondamentalement des pratiques inadéquates mais forgées par l'habitude; à vrai dire, ils sont parfois confortés dans cette position conservatrice par l'attitude d'administrations et de pouvoirs politiques peu enclins à faire changer les choses.

Dans le domaine de l'éducation "écologique" du pêcheur, but ultime de toute vulgarisation touchant aux sciences naturelles, il faut reconnaître que changer les mentalités - dans le sens notamment d'incul-

quer au pêcheur un plus grand respect des rivières, des poissons et de la nature en général - n'est pas une tâche facile. Sur ce plan, les pêcheurs informés ont pour mission, via leurs propres media, de définir cette autre conception de la pêche et de la faire admettre au plus grand nombre.

Aux deux niveaux - concrétisation des idées nouvelles de gestion écologique des ressources biologiques que sont les poissons et application de nouvelles techniques d'information et d'éducation des pêcheurs - les services universitaires spécialisés et les structures associées (par exemple, l'a.s.'l. "Faune, Education, Ressources naturelles", F.E.R.N., créée en 1984 en soutien des activités de l'Aquarium-Musée) ont encore un rôle primordial à jouer. Nul doute que cette fructueuse collaboration pêcheurs-Université se poursuivra. Les résultats engrangés en vingt ans, et les structures de collaboration mises en place en sont les meilleurs garants. Il fallait être deux pour concevoir et mener à bien cette collaboration. Aux pêcheurs, à quelques-uns de leurs dirigeants éclairés, le défunt juge MONAMI et feu Monsieur H. HOUBART, revient l'immense mérite d'avoir fait les premiers pas.

BIBLIOGRAPHIE

MICHA, J.C. et J.C. RUWET, 1970

La pêche électrique en rivière et ses applications dans la région liégeoise.

Les Naturalistes belges, 51 (6) : 291-306.

MICHA, J.C., 1971

Etude des populations piscicoles dans l'Ourthe liégeoise.

Tribune du CEBEDEAU, n° 326 : 1-8.

PHILIPPART, J.C., 1977

Contribution à l'hydrobiologie de l'Ourthe. Dynamique des populations et production de quatre espèces de poissons Cyprinidae.

Thèse de doctorat en Sciences zoologiques, Université de Liège, 225 pp.

PHILIPPART, J.C., 1979

Introduction à l'étude des aspects écologiques et socio-économiques de la pêche sportive. Enquête sur la pêche récréative dans l'Ourthe à Hamoir.

Bulletin de la Société géographique de Liège, n° 15 : 229-250.

PHILIPPART, J.C., 1980

Essai d'évaluation des ressources ichtyologiques actuelles et potentielles dans le bassin de l'Ourthe (bassin de la Meuse) en Belgique, pp. 298-307, in J.H. GROVER (Ed.), Allocation of Fishery Resources. Proceedings of the technical Consultation on Allocation of fishery Resources, Vichy (France) 20-23 avril 1980. F.A.O. Rome, 623 pp.

PHILIPPART, J.C., 1981

Problématique de la conservation, de l'exploitation halieutique et de l'aménagement des ressources ichtyologiques dans une grosse rivière de la zone à barbeau : l'Ourthe liégeoise.

Cahiers d'Ethologie appliquée, 1(1) : 39-80.

- PHILIPPART, J.C., 1982
Mise au point de l'alevinage contrôlé du barbeau Barbus barbus (L.) en Belgique. Perspectives pour le repoissonnement des rivières. Cahiers d'Ethologie appliquée, 2 (2) : 173-202.
- PHILIPPART, J.C. et M. VRANKEN, 1983a
Animaux menacés en Wallonie. Protégeons nos Poissons. Duculot, Gembloux, 206 pp.
- PHILIPPART, J.C. et M. VRANKEN, 1983b
Atlas des Poissons de Wallonie. Distribution, Ecologie, Ethologie, Pêche, Conservation. Cahiers d'Ethologie appliquée, 3 (suppl. 1-2), 395 pp.
- PHILIPPART, J.C. et Ch. MELARD, 1983
Première opération de repoissonnement au moyen de barbeaux et de chevaines produits en pisciculture expérimentale. Cahiers d'Ethologie appliquée, 3 (2) : 223-230.
- RUWET, J.C., 1968
L'Université au service de la pêche et des pêcheurs. Résultats de pêches électriques sur l'Ourthe et l'Ambève en 1967. Le Franc Pêcheur, 13 (51) : 2-3.
- U.R.P. (Unité de Recherches Piscicoles), 1981
Analyse des aspects écologiques et socio-économiques de la pêche sportive dans la province de Liège en 1979. Cahiers d'Ethologie appliquée, 1 (suppl. 1) : 102 pp.